

# ACTION URGENTE

## ÉTATS-UNIS. DEMANDEZ LE TRANSFERT D'UN MILITANT AMÉRINDIEN

Leonard Peltier, militant amérindien, est emprisonné aux États-Unis depuis plus de 40 ans, malgré des doutes quant à l'équité de son procès. Le Bureau des prisons doit donner une suite favorable à sa demande de transfert, afin que cet homme puisse rejoindre un établissement moins éloigné de sa famille et accéder plus facilement à des établissements médicaux à même de prendre en charge ses problèmes de santé chroniques. Amnesty International continue également à demander que Leonard Peltier soit gracié et libéré.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

**Responsable du Bureau des prisons**

Chief John O'Brien

Designation & Sentence Computation Center

Federal Bureau of Prisons

Grand Prairie Office Complex

346 Marine Forces Drive

Grand Prairie, TX 75051

Tél : 972-352-4400 ; Fax : 972-352-4395

Courriel : [GRA-DSC/PolicyCorrespondence@bop.gov](mailto:GRA-DSC/PolicyCorrespondence@bop.gov)

Formulaire de contact : <https://www.bop.gov/inmates/concerns.jsp>

(détenu n° 89637-132)

Monsieur,

**Leonard Peltier** (numéro d'écrou : 89637-132) est un ancien membre du Mouvement indien d'Amérique (AIM), qui défend les droits des Amérindiens. Âgé de 74 ans, il est incarcéré depuis plus de 40 ans. Il a demandé à être transféré dans l'Établissement pénitentiaire fédéral d'Oxford (Wisconsin) pour être plus près de sa famille et d'établissements médicaux.

Leonard Peltier est emprisonné en Floride, à environ 3 200 kilomètres de ses proches, qui vivent dans le Dakota du Nord et le Minnesota. Il leur est difficile de lui rendre visite, tant physiquement et financièrement. S'il était transféré dans l'Établissement pénitentiaire fédéral d'Oxford, dans le Wisconsin, un centre de moyenne sécurité, ses proches pourraient lui rendre visite plus souvent et lui apporter davantage de soutien.

James H. Reynolds, ancien procureur fédéral et superviseur des procureurs qui ont poursuivi Leonard Peltier et traité son appel, a appelé publiquement à ce que Leonard Peltier soit gracié et libéré.

Après plusieurs décennies d'incarcération, dont une partie à l'isolement, l'état de santé de Leonard Peltier suscite de vives inquiétudes. Il est diabétique et, en janvier 2016, on lui a diagnostiqué un anévrisme de l'aorte, qui pourrait s'avérer fatal en cas de rupture. Plus récemment, des problèmes de prostate sont apparus, qu'il qualifie de douloureux et gênants.

**Je vous prie instamment de veiller à ce que Leonard Peltier soit transféré dans l'Établissement pénitentiaire fédéral d'Oxford, dans le Wisconsin, afin qu'il puisse se rapprocher de sa famille et bénéficier des services d'établissements médicaux adaptés, à même de prendre en charge les problèmes de santé chroniques dont il souffre après plus de 40 ans en prison.**

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

## COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 26 juin 1975, au cours d'un affrontement avec des membres du Mouvement indien d'Amérique (AIM) dans la réserve indienne de Pine Ridge (Dakota du Sud), deux agents du FBI, Ronald Williams et Jack Coler, ont été abattus. En 1977, Leonard Peltier a été déclaré coupable du meurtre de ces deux hommes et condamné à deux peines consécutives de réclusion à perpétuité. Leonard Peltier reconnaît sa présence lors des faits ; cependant, il a toujours nié avoir tué les deux agents, comme l'a soutenu l'accusation lors du procès.

Myrtle Poor Bear, une femme de l'ethnie lakota qui vivait à Pine Ridge et a dit avoir assisté à la fusillade, a joué un rôle clé en tant que témoin. C'est sur la base de ses dépositions, selon lesquelles elle a vu Leonard Peltier tuer Ronald Williams et Jack Coler, que Leonard Peltier a été extradé du Canada, où il s'était réfugié après la fusillade. Toutefois, Myrtle Poor Bear s'est par la suite rétractée. Elle n'a pas été citée comme témoin à charge lors du procès, mais le juge s'est opposé à ce qu'elle soit citée comme témoin à décharge comme le demandaient les avocats de Leonard Peltier, au motif que son témoignage « risquait d'être très préjudiciable pour les autorités ». En 2000, Myrtle Poor Bear, dans une déclaration publique, a affirmé que son témoignage initial était le résultat de plusieurs mois de menaces et de harcèlement de la part d'agents du FBI.

En 1980, des documents contenant des éléments de preuve qui auraient pu contribuer à la défense de Leonard Peltier, mais que le ministère public a refusé de produire lors du procès, ont été remis aux avocats de Leonard Peltier, à la suite d'un procès intenté au titre de la Loi sur la liberté d'information. Cependant, en 1986, la Cour fédérale d'appel du huitième circuit a refusé que Leonard Peltier bénéficie d'un nouveau procès, déclarant : « Nous reconnaissons que ce dossier comporte certains éléments tendant à montrer que certains agents du FBI ont eu un comportement critiquable, mais nous hésitons à leur imputer encore d'autres actes répréhensibles. »

Le Comité fédéral des libérations conditionnelles a examiné le cas de Leonard Peltier à plusieurs reprises. Toutefois, le Comité a toujours refusé de lui accorder une libération conditionnelle, au motif que Leonard Peltier refusait d'admettre une responsabilité pénale dans le meurtre des deux agents du FBI. Pourtant, à l'issue d'une de ces audiences, le Comité a reconnu : « L'accusation a admis qu'il n'existait pas de preuve directe indiquant que vous aviez participé personnellement à l'exécution de deux agents du FBI ».

Compte tenu des nombreuses questions qu'a soulevées le procès, et de l'épuisement de toutes les voies de recours dans cette affaire, Amnesty International soutient les appels actuellement lancés pour que Leonard Peltier, âgé de 74 ans, soit gracié.

**LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 28 MAI 2019.**

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRENOM, NOM ET PRONOM A UTILISER :** Leonard Peltier (il)

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE :** <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr51/3419/2016/fr/>